ETAT DE VAUD

Département de la sécurité et de l'environnement
SERVICE DE LA SECURITE CIVILE ET MILITAIRE
Division de la protection civile, Gollion
Case postale 80 / 1305 Penthalaz

Mode d'emploi pour l'élaboration, l'utilisation et le suivi des fiches pour l'évacuation d'urgence des biens culturels meubles

Edition du 6 décembre 2005

1. But

La fiche d'évacuation d'urgence a pour but de fournir aux premières personnes présentes sur un site sinistré ou menacé de l'être les informations nécessaires à l'évacuation des biens culturels meubles qui s'y trouvent.

2. Principe

Les informations à reporter sur la fiche sont :

- l'identification de l'objet (désignation et illustration),
- la priorité d'évacuation,
- le nombre de personnes nécessaires à l'évacuation du bien en question,
- les dangers spécifiques pouvant endommagerl'objet lors de l'intervention,
- la localisation du bien dans le bâtiment et l'axe d'intervention principal.

3. Elaboration

- Le choix de zones de textes et d'icônes garantit la simplicité de mise en œuvre de cette fiche.
- Les icônes au bas de la fiche peuvent être dupliquées et placées à la guise de l'utilisateur. De même, elles peuvent être retirées de la fiche une fois celle-ci dûment remplie.
- Le croquis du bâtiment peut être importé tant de façon électronique si disponible que sous forme manuelle.
- En corollaire, le schéma indiquant la configuration verticale du bâtiment et le niveau auquel est situé le bien culturel sera adapté à l'édifice.
- La fiche une fois complétée sera plastifée par laminage afin de garantir sa lisibilité, même dans les conditions précaires que sont celles d'une intervention.

4. Mise en œuvre

- Les données géographiques – adresse et coordonnées sur carte nationale – des biens culturels meubles régionaux sont transmises au service de la sécurité civile et militaire (recherche et développement) qui sert d'interface avec le Centre de traitement des alarmes de l'ECA.
- Les fiches une fois élaborées seront mises, en cas de sinistre ou de danger imminent, à disposition du chef de l'intervention par le piquet régional ou par les membres de la protection des biens culturels de la formation d'intervention régionale.
- Les organisations régionales assurent le suivi des informations figurant sur leurs fiches d'évacuation respectives.
- Il est à rappeler que si la sauvegarde du patrimoine justifie la mise en œuvre de tels moyens, le principe de confidentialité en rapport avec les objets doit être respecté.

5. Dispositions finales

Le présent mode d'emploi entre en vigueur le 1er janvier 2006.

Recherche et développement

Olivier DUVOISIN

Annexes : - Modèle avec légende (2 pages)
- Exemple de fiche complétée
- Canevas original

1

2

3 4

5 ORPC

n° ECA : 6 n° fiche : 7 8 Priorité : 1☐ 2☐ 3☐

FICHE POUR EVACUATION D'URGENCE

9

10

11

12

13

14

Photo de l'objet

15

Croquis du bâtiment en coupe

Objet :
Description :
Dimensions :
Hauteur sur sol :
Matériel :
Transport :

17

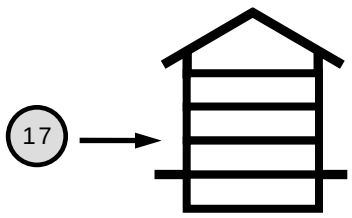

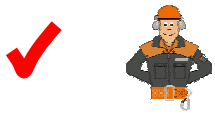

18

Légende des rubriques et remarques :

1. Indication de lieu ou d'objet (par exemple : maison de commune, musée, temple, etc.)
2. Adresse exacte et numéro (plaquette bleue)
3. Numéro postal d'acheminement
4. Commune ou village
5. Indication de l'organisation régionale – zone de texte avec alignement à droite.
6. Numéro incendie selon plaquette officielle (gris sur fond noir)
7. Numérotation propre à l'ORPC – par exemple les deux premiers chiffres pour la commune, les quatre suivants pour le n° ECA et les quatre derniers pour l'étage, la salle et le numéro de l'objet
8. Coller l'icône ╱ dans la case correspondante. Dans un premier temps, seules les fiches d'évacuation pour des objets en priorité 1 ou 2 seront établies. Pour la priorité 3, les fiches de recensement proposées par le canton sont suffisantes.
9. Nombre de personnes nécessaires pour l'évacuation. Coller une ou plusieurs icônes en fonction du poids, de la taille de l'objet, ainsi que des accès.
10. L'objet est-il fragile? Si oui, coller l'icône ╱ dans la case.
11. L'objet est-il sensible au feu et à la chaleur? Si oui, coller l'icône ╱ dans la case.
12. Faut-il éviter d'arroser l'objet? Si oui, coller l'icône ╱ dans la case.
13. L'objet est-il sensible aux fumées, aux suies? Si oui, coller l'icône ╱ dans la case.
14. Insérer une photo de l'objet. la taille importe peu. Elle doit simplement permettre de reconnaître l'objet même dans des conditions de visibilité réduite (fumée, appareil respiratoire).
15. Le croquis peut être importé de façon électronique ou dessiné à la main. Il est en revanche primordial que l'emplacement de l'objet soit indiqué avec les icônes et .

    De plus, l'accès au bâtiment et le cheminement d'évacuation doivent être indiqués sur le croquis.

    Afin de situer l'édifice par rapport au terrain, l'icône peut être collée et affinée par rotation.
16. Indications concernant l'objet, le matériau qui le compose, sa taille, son emplacement, son enlèvement et les conditions de déplacement requises.
17. Configuration verticale du bâtiment et indication du niveau auquel l'objet se situe. Adapter le schéma à l'édifice réel.
18. Réserve d'icônes à dupliquer et à placer selon besoins. Elle peut être éliminée une fois la fiche dûment remplie.

NB : Les icônes de danger – n° 10 à 13 - non utilisées peuvent être supprimées avant impression.

Maison de commune

Rue des Chartreux 7

1194 Convernay

EXEMPLE

ORPC de Costagnioux

n° ECA : 916 | **Fiche n° 12 / 916 /1209** | **Priorité : 1 ☑ 2 ☐ 3 ☐**

FICHE POUR EVACUATION D'URGENCE

☑

☐

☐

☐

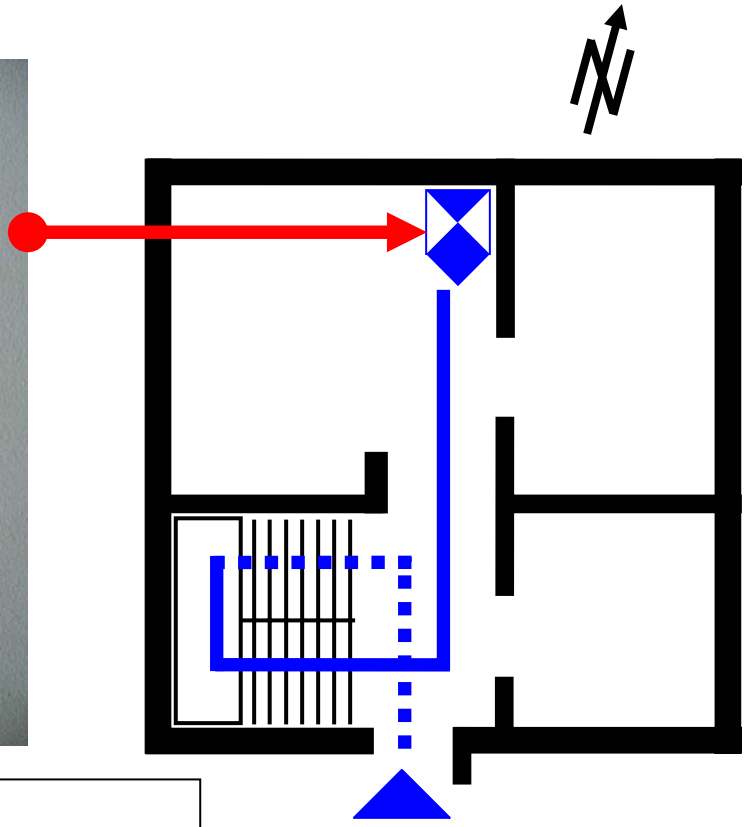

Objet :	**« Sagittaire »**
Description :	**Bronze forgé**
Dimensions :	**55 x 32 x 12 cm**
Hauteur sur sol :	**80 cm**
Matériel :	**-**
Transport :	**-**

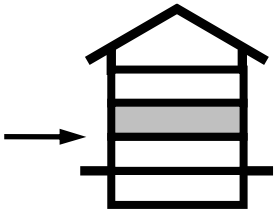

ORPC

n° ECA : **n° fiche :** **Priorité :** 1☐ 2☐ 3☐

FICHE POUR EVACUATION D'URGENCE

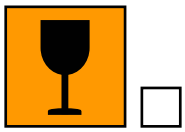

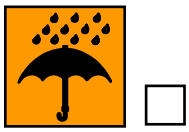

Photo de l'objet

Croquis du bâtiment en coupe

Objet :
Description :
Dimensions :
Hauteur sur sol :
Matériel :
Transport :